

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 17/12/2020

Etaient présents tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Madame LEFEBVRE, de Messieurs VIDAL, QUENU, MARCQ, absents excusés.

Présidence de M. SARPAUX Marc, maire

1°) M. le Maire fait savoir qu'une indemnité de sinistre de 8 849 € a été versée pour les dommages constatés sur le revêtement de sol des deux classes de l'école primaire.

2°) Propose, avant d'engager des travaux de réparation, de solliciter plusieurs devis pour un remplacement par du parquet ou par du carrelage, et de déposer également un dossier de subvention au titre de la DETR 2021 auquel pourrait être intégré le remplacement des deux portails.

3°) Accepte l'acquisition d'un vidéoprojecteur pour l'école primaire pour un coût estimé à 1 500 €

4°) Le Conseil confirme sa décision prise le 22 juin 2020 d'accorder sa garantie partielle à la Société d'HLM « Habitat Hauts de France » pour la réalisation de 16 logements locatifs « Plaine du Haut ».

5°) Examine et approuve le tableau des effectifs du personnel de la Commune actuellement existants et pourvus.

6°) M. le Maire fait remarquer que les effectifs du RPI pour la prochaine rentrée scolaire (2021-2022) pourraient connaître une baisse sensible. A ce sujet, l'inspecteur de l'éducation nationale va proposer une réunion informelle avec les maires des communes avoisinantes.

7°) Le Conseil constate que la diminution des recettes des campings occasionnée par la crise sanitaire reste supportable.

8°) Fait savoir que le coût estimatif pour la rénovation du logement communal à côté du presbytère n'est toujours pas connu.

9°) Monsieur le Maire précise que la procédure de révision du PLU intercommunal est engagée et ajoute que les deux affaires opposant la Commune à deux propriétaires sont toujours en cours d'instruction au Tribunal Administratif.

10°) Sont évoqués :

- La subvention accordée par le Département du Pas-de-Calais pour la restauration de l'église,
- La pose de la fibre optique sur tout le territoire qui devrait être achevée pour fin juin 2021,
- Le contrôle par BPH de certains raccordements au réseau d'assainissement collectif du village.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Marc SARPAUX

